



Avertissement



**CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,
OIGNON, POIREAU**
No 16 – 16 août 2007

EN BREF :

- Situation générale.
- Carotte : première capture de la mouche de la carotte; début des traitements; taches foliaires en progression.
- Céleri : forte progression de la tache bactérienne, la punaise terne et les carences toujours à surveiller.
- Laitue : léger ralentissement des pucerons mais encore très actifs, nécrose marginale à surveiller car le sol est sec (Montérégie); mildiou : attention aux conditions humides et fraîches.
- Oignon et poireau : populations élevées en Montérégie; traitements contre la teigne; nouveaux cas de mildiou, *Botrytis* à surveiller de près.

À moins que la situation n'évolue de manière importante, il ne devrait pas y avoir d'avertissement phytosanitaire la semaine prochaine. Le prochain avertissement devrait donc paraître le 30 août.

SITUATION GÉNÉRALE

Peu de précipitations ont été reçues durant la dernière semaine (jeudi à mercredi soit du 9 au 15 août) : le 12 août sous la forme d'orages qui ont surtout été présents dans les régions de Lanaudière, de la Mauricie, du Centre-du-Québec, de la Montérégie-Est et de l'Estrie (10 à 15 mm) et le 15 août (hier) sous la forme d'averses qui globalement n'ont pas apporté une quantité de pluie significative. Compte tenu des pluies de la semaine précédente, l'humidité du sol est bonne au centre et à l'est de la province. Par contre, pour plusieurs sites situés dans les régions les plus à l'ouest (Montérégie-Ouest, Basses-Laurentides, Outaouais), les cultures n'ont pas suffisamment d'eau pour répondre à leur besoin.

Pour les terres noires, le taux d'humidité est encore acceptable, sauf dans les secteurs où la couche de sol organique est plus mince.

CAROTTE

Mouche de la carotte

Une première mouche de la carotte a été capturée à Sainte-Clotilde (Agriculture et Agroalimentaire Canada) durant la dernière semaine. En Montérégie, dans les champs où aucun dépistage de l'insecte n'est effectué et dans lesquels des dommages ont été observés par le passé, **nous vous suggérons de débiter les traitements la semaine prochaine.** Nous vous rappelons qu'il est inutile de traiter les champs qui seront récoltés avant la fin septembre. Traitez vos champs en début de soirée lorsque le vent tombe, mais avant le coucher du soleil. Consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 14** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a14tn05.pdf>) du 11 août 2005.



Taches foliaires

En général, les taches foliaires (*Cercospora* et *Alternaria*) ont continué de progresser en raison des fréquentes périodes de mouillure du feuillage. On observe beaucoup de taches sur les feuilles du bas et les pétioles (*Cercospora*) dans les champs où le feuillage est abondant. Dans la majorité des champs, le seuil d'intervention est atteint (25 % des plants porteurs d'au moins une tache sur une des feuilles intermédiaires). **Assurez-vous de bien protéger vos champs avec des fongicides pour ne pas perdre le contrôle de la maladie.** La perte de feuillage par la maladie peut entraîner une baisse du rendement, mais pire, les pétioles affaiblis par la maladie se briseront facilement, ce qui risque d'affecter l'efficacité de la récolteuse de carottes (arrachage par préhension des fanes).

Répétez les traitements en gardant un intervalle de 7 jours lors des périodes pluvieuses. Ne rallongez cet intervalle que si les conditions demeurent sèches et que les rosées s'assèchent rapidement.

Si le feuillage des carottes est peu abondant ou qu'il a été fortement affecté par les maladies, il est recommandé d'appliquer de l'urée (5 kg d'urée technique dans 400 litres d'eau à l'hectare) afin de stimuler la production de nouveau feuillage. Généralement, on peut sans danger appliquer cet engrais en mélange avec le fongicide; en cas de doute, vérifiez avec votre fournisseur.

La liste des fongicides homologués pour réprimer les brûlures foliaires dans les carottes est présentée dans le bulletin d'information **No 03** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn07.pdf>) du 5 juillet 2007 (version modifiée le 17 juillet 2007). La majorité de ces produits fonctionnent très bien contre les deux maladies (*Cercospora* et *Alternaria*). Par contre, le LANCE (boscalide) et le SWITCH (cyprodinil/fludioxonil) sont seulement efficaces contre l'*Alternaria*. **Présentement, c'est la tache cercosporéenne qui domine dans la plupart des champs.** Le CABRIO (pyraclostrobine), le LANCE, le PRISTINE (partie boscalide) et le SWITCH sont des fongicides capables de pénétrer à l'intérieur des tissus foliaires (effet systémique). Ce sont donc les meilleurs produits à utiliser lorsque des pluies abondantes (plus de 25 mm d'eau) sont prévues les jours suivant le traitement.

Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention sur les brûlures foliaires (taches foliaires) de la carotte présentée dans l'avertissement **No 10** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn05.pdf>) du 15 juillet 2005.

CÉLERI

Situation générale

La tache bactérienne semble avoir beaucoup progressée, et ce, probablement à la suite des pluies du 3 et du 6 août, puisqu'on la retrouve maintenant dans un grand nombre de champs de la Montérégie. Il est essentiel d'appliquer un fongicide à base de cuivre dans ces champs afin d'éviter que les taches n'envahissent une trop grande proportion du feuillage. Consultez les informations présentées dans l'avertissement **No 08** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a08tn07.pdf>) du 22 juin 2007.

L'assèchement graduel du sol, survenu cette semaine, a aussi fait en sorte que davantage de symptômes de carences (**cœur noir et gerçure du pétiole**) se sont développés. Continuez vos applications foliaires de bore (en prévention de la gerçure du pétiole) et de calcium (en prévention du cœur noir) en ciblant les périodes de croissance les plus actives. Advenant que les conditions sèches se poursuivent, il faudra prévoir d'irriguer les champs de manière à maintenir un taux de croissance uniforme.

La punaise terne reste très active (Montérégie), tandis que la tache cercosporéenne demeure circonscrite à un petit nombre de champs.



LAITUE

Insectes

On observe un léger ralentissement en ce qui concerne l'activité des **pucerons** en Montérégie mais, compte tenu qu'ils sont encore très abondants, il faut demeurer vigilant. Dans la grande région de Québec et au Lac-Saint-Jean, bien que globalement les populations semblent inférieures, l'insecte doit aussi être surveillé de près. Pour plus de détails concernant la lutte contre les pucerons, référez-vous à la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 07** (<http://www.agrireseau.qc.ca/rap/documents/a07tn06.pdf>) du 22 juin 2006.

On doit aussi continuer de suivre de près la **punaise terne** dans la plupart des régions. Des traitements dirigés spécifiquement contre la **fausses-arpenteuse** ont été recommandés au Lac-Saint-Jean. Les populations de **cicadelles** demeurent faibles, sauf dans certains champs à l'Île d'Orléans. Cependant, compte tenu qu'on n'observe pas de symptômes de la jaunisse de l'aster (maladie transmise par les cicadelles) dans les champs, aucune intervention n'est encore nécessaire.

Nécrose marginale (carence en calcium)

En raison des conditions de sol plus sèches, on observe davantage de symptômes dans la région de la Montérégie-Ouest (environ 30 % des champs affectés). Si les prochaines pluies n'apportent pas des quantités d'eau significatives, le risque de dommage devrait augmenter. Le temps plus frais prévu pour les prochains jours devrait par contre aider en évitant que les laitues croissent trop rapidement. Comme à l'habitude, continuez d'intervenir régulièrement avec des applications foliaires de calcium en ciblant le plus possible les périodes de croissance les plus actives. **Advenant que les conditions sèches se poursuivent, il faudra aussi prévoir irriguer les sols présentant une moins bonne capacité de rétention d'eau (ex. : sols organiques minces) de manière à maintenir un taux de croissance uniforme.** Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention contre la nécrose marginale présentée dans l'avertissement **No 04** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf>) du 2 juin 2005.

Mildiou

Les conditions fraîches et humides prévues pour les prochains jours favoriseront les maladies fongiques et en particulier le mildiou. Puisque des symptômes de mildiou sont encore observés sur les feuilles basales des plants de plusieurs champs en Montérégie-Ouest, il est fortement suggéré d'intervenir afin de prévenir la progression de cette maladie. **Appliquez les fongicides protectants comme le ZINEB (zinèbe) ou le SERENADE MAX (*Bacillus subtilis*) dans les champs où la maladie est présente de même que dans les champs voisins.** Au besoin, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 06** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>) du 15 juin 2006.

OIGNON ET POIREAU

Thrips de l'oignon

Durant la dernière semaine, les thrips ont beaucoup progressé en Montérégie. Dans certains cas, des portions de champs ont blanchi à la suite des attaques de thrips sur le feuillage (oignon jaune). La pression de cet insecte devrait demeurer importante durant les prochaines semaines compte tenu des migrations de populations à partir des champs matures. Dans les autres régions, les populations ont diminué en général et demeurent donc sous le seuil d'intervention. Cependant, on rapporte un cas dans la grande région de Québec où on a dû intervenir.



On observe aussi des thrips dans certains champs de poireau (Montérégie, Lanaudière et Québec) et d'oignon vert (Montérégie). Ces cultures doivent aussi être surveillées de près.

Nous vous rappelons qu'une bonne répression des thrips est essentielle dans les champs d'oignon d'entreposage, et ce, jusqu'au stade 50 % de tombaison (proportion d'oignons couchés). La présence d'un feuillage en santé est essentielle pour l'absorption de l'hydrazide maléique (antigerminatif) et pour la production des substances responsables de la dormance des bulbes.

Continuez de suivre de près l'évolution de la population dans vos champs et traitez dès que le seuil d'intervention est atteint (3 thrips par feuille pour l'oignon sec; 1 thrips par feuille pour l'oignon vert et le poireau). Appliquez beaucoup d'eau (traitez si possible sur la rosée) et effectuez un deuxième traitement de 5 à 7 jours après le premier. Pour plus d'information, consultez la stratégie d'intervention présentée à la fin de l'avertissement **No 06** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn04.pdf>) du 25 juin 2004.

Mouche de l'oignon

Selon les relevés effectués par Agriculture et Agroalimentaire Canada à Sainte-Clotilde, la ponte se poursuit. S'il y a lieu, continuez vos traitements foliaires dans l'oignon vert. Intervenez lorsque la surface du sol est humide et que les températures sont modérées. Pour plus de détails, consultez la stratégie de lutte présentée dans l'avertissement **No 02** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>) du 20 mai 2004.

Teigne du poireau

En général, les captures de la teigne du poireau sont à la baisse sur les sites bénéficiant du climat le plus chaud, ce qui signifie que le pic d'activité de la 3^e génération a été atteint durant la semaine dernière (2 au 8 août sur ces sites). Sur les autres sites, on devrait assister à un déclin dans le nombre de captures dès la semaine prochaine.

Si la teigne a occasionné des dommages significatifs dans vos poireaux par le passé (plus de 5 % de plants porteurs de dommages) ou à la génération précédente, il est recommandé d'intervenir.

Les dates de traitements les plus appropriées sont les suivantes :

- Sur les sites de piégeage, intervenez 12 jours après la date où un nombre significatif de teignes a été capturé. Dans la plupart des cas, le nombre significatif de teignes correspond au pic de capture de la génération.
- Si vous êtes dans une région chaude (Montérégie, Basses-Laurentides, Lanaudière), intervenez durant la semaine du 20 août.
- Si vous êtes dans une région plus froide (Estrie, Mauricie), intervenez vers le 25 août.

Pour plus de détails concernant la répression de la teigne du poireau, consultez la stratégie d'intervention présentée dans le bulletin d'information **No 03** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn06.pdf>) du 7 juillet 2006.

Mildiou

Attention! On rapporte de nouveaux cas de mildiou dans quelques champs affectés dans la région de Lanaudière et dans un champ dans la région de Québec. La présence de la maladie avait déjà été rapportée en Estrie et en Montérégie-Ouest. **Il est important de débiter les traitements contre cette maladie, avec les fongicides appropriés, dès que les premiers symptômes sont observés. Le potentiel destructeur de cette maladie est plus grand que celui de la brûlure de la feuille.**



Pour plus de détails concernant la lutte contre le mildiou, consultez l'avertissement **No 10** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn04.pdf>) du 23 juillet 2004. **La liste des fongicides homologués contre cette maladie est présentée dans le bulletin d'information No 03** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn07.pdf>) du 5 juillet 2007 (version modifiée le 17 juillet 2007).

Brûlure de la feuille (*Botrytis*) dans l'oignon

L'inoculum (spores du champignon) demeure très élevé dans l'oignon jaune dans la région de la Montérégie. Continuez de surveiller vos champs de près en particulièrement les oignons destinés à l'entreposage. Des traitements sont aussi requis dans plusieurs champs d'oignon espagnol de la région de Lanaudière. Quelques taches (sous le seuil d'intervention) sont aussi observées dans certains champs dans la région de Québec.

La stratégie d'intervention détaillée pour lutter contre la brûlure de la feuille est présentée dans l'avertissement **No 06** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>) du 15 juin 2006. Si le feuillage des oignons est en bonne santé, on peut cesser les traitements fongicides 10 jours avant l'andainage.

Traitement à l'hydrazide maléique (ROYAL MH 60SG)

Il est temps de traiter les champs d'oignon jaune destiné à l'entreposage lorsque les collets ramollissent. Consultez l'avertissement **No 15** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a15tn07.pdf>) du 10 août 2007.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
MARIO LEBLANC, agronome
Avertisseur - terre noire
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-2210, poste 229 - Télécopieur : 450 454-7959
Courriel : Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Michel Lacroix, agronome-phytopathologiste et Cindy Ouellet RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 16 – carotte, céleri, laitue... – 16 août 2007

